



Coss Infos

Pas de funi l'an prochain!

Travaux de rénovation, renseignements et mode d'emploi pour 2012

Par
Claude-Alain Monnard

Non, il ne s'agit pas d'une blague du premier avril! Divers éléments des installations du funiculaire CG ne répondent plus aux exigences de l'Office Fédéral des Transports (OFT). Ce dernier n'a donc pas renouvelé l'autorisation d'exploitation au-delà de la limite du 31 décembre 2011, même si les travaux sont planifiés pour la seconde moitié de 2012. *De ce fait, il n'y aura plus de funi l'an prochain!* déclare Michel Pernet, directeur de l'entreprise MBC.

Situation «absurde»

L'observation du calendrier laisse apparaître un battement de six mois pendant lesquels il ne devrait rien se passer. *Dans un premier temps, nous envisageons d'enrouler le câble, de sortir les voitures et de démonter la*



Michel Pernet, directeur MBC.

voie. Mais, débiter ces opérations, les interrompre, puis les reprendre, s'avère plus coûteux que de tout réaliser en une fois! Conscients de «l'absurdité» de cette situation, les responsables ont donc fait part de leur scepticisme auprès de l'OFT à qui ils ont demandé de réexaminer sa décision. *Nous espérons qu'on nous accordera encore 6 mois d'exploitation!* précise Michel Pernet, ajoutant qu'une réponse devrait tomber



dans les prochains jours. *Quoi qu'il en soit, nous serons prêts à basculer sur le service de substitution puisque l'essentiel se fera avec le personnel du funiculaire.*

Service routier de substitution

La planification du projet prévoit la remise en service de l'installation pour le printemps 2013. Durant cette période, la prestation de transport sera assurée par un service routier. *Nos clients doivent être conscients que les 95 courses que nous effectuons quotidiennement par le funiculaire seront en diminution. L'offre sera réduite d'environ 1/3 et comptera environ 60 courses par jour du lundi au vendredi et une quarantaine le week-end.* Globalement les 2/3 des transports seront assurés par MBC et le solde par Car Postal qui a considérablement densifié son offre et peut ainsi mettre des moyens à disposition, en particulier aux heures de pointe. *Le principe de base reste qu'aux heures de pointe, nous assumerons toutes les correspondances des trains, avec 4 départs horaires de Cossonay-Gare et Cossonay-Ville dont le lieu de prise en charge, respectivement de dépose, se situera à l'arrêt du Car Postal du Pré-aux-Moines.*

Les travaux

Budgétés à près de 17 millions de francs, les travaux se dérouleront en deux phases. La première étape (2012-2013) comprendra la recons-

truction de la voie qui sera posée sur charpente métallique sur les 2/3 du tracé, le remplacement des installations de commandes électriques, la révision du moteur-réducteur et du frein de service, les adaptations nécessaires aux cabines ainsi qu'un léger «lifting» de ces dernières. *Le gros du travail consistera à installer un nombre assez conséquent de «micro-pieux» dans le sous-sol afin de garantir la stabilité de l'ensemble. Les «Côtes» glissent vers le bas à une vitesse certes modeste, mais qui, sur 100 ans de vie qu'on prête à la future voie, pourrait avoir des incidences* précise Michel Pernet. Ces pieux, fermement installés dans la couche de roche, absorberont ces mouvements alluvionnaires qui s'écouleront autour sans les faire bouger. La deuxième étape sera consacrée au remplacement du système d'entraînement, des voitures et à la reconstruction des stations afin de redonner à ces dernières un look plus moderne. Le délai de ces réalisations tend vraisemblablement vers 2017, en fonction des crédits-cadre



adoptés par le Grand Conseil. À l'issue de la première phase des travaux, le funiculaire n'ira pas plus vite qu'actuellement, mais il ne connaîtra plus cette problématique de l'arrivée en station extrêmement lente liée à l'ancienne structure du système basé sur celui des téléphériques portés. *Nous aurons donc quand même un certain gain de temps sur la durée du parcours!* ajoute Michel Pernet.

Arguments

Que dire aux personnes faiblement convaincues par l'ampleur de ces travaux? Le directeur de MBC estime nécessaire de mener la réflexion sur le long terme. Tout d'abord, sa fréquentation a augmenté de plus de 50 % depuis son intégration à la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis, le funi répond à un besoin et il s'agit de lui donner les moyens de satisfaire la demande. Le funiculaire est une contribution importante à l'environnement en remplaçant avantageusement le transport sur route et en améliorant la sécurité des usagers. Ensuite, la voie et les nouvelles stations sont construites pour 100 ans. Les futures cabines, la motorisation et les installations électriques sont conçues pour une durée de 30 ans. *Nous arrivons donc à un investissement annuel restant tout à fait raisonnables. Enfin, dernier point, le prix de la même prestation assurée par un service routier reviendrait au double!* conclut Michel Pernet. ■

En résumé:

- plus d'autorisation d'exploitation du Funi en 2012
- transports assurés par service routier (MBC et Car Postal)
- environ 60 courses du lundi au vendredi/37-38 courses le week-end
- lieu de prise en charge/dépose à Cossonay-Ville: arrêt postal du Pré-aux-Moines. ■

Coss Infos



En bref

Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le lundi 12 décembre 2011 à 20h15 à la Maison de Ville (Place du Temple). Les objets principaux portés à l'ordre du jour seront les suivants:

1. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis No 15/2011 relatif à une détermination du Conseil communal au sujet du nom de la gare CFF de Cossonay.
 2. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis No 16/2011 complémentaire au préavis municipal No 03/2011, relatif à la vente de la parcelle communale No 420, sise dans la zone artisanale de Champ Tiraud.
 3. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis No 17/2011: extension du réseau d'égouts EU + EC au chemin de la Paix (2^e étape) et au chemin du Sau.
 4. Préavis No 18/2011: budget 2012 de la bourse communale et rapport de la commission des finances.
 5. Préavis No 19/2011: fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements, pour la législature 2011-2016.
- Nous rappelons à tous que les séances du Conseil communal sont publiques.*

Fermeture des bureaux communaux

En raison de la sortie de fin d'année du personnel communal, les bureaux de l'administration seront exceptionnellement fermés le vendredi après-midi 2 décembre prochain.

L'eau de la vie – Spectacle pour enfants

A l'occasion de la 20^e saison artistique, dont les cinq dernières placées sous la direction de Jean-François Guex et Philippe Laedermann, la Municipalité a décidé d'offrir les billets d'entrée du spectacle pour enfants «L'eau de la vie» (dès 7 ans, durée 1 heure). Cette représentation aura lieu le samedi 17 décembre 2011 à 17h. au théâtre du Pré-aux-Moines. Les billets d'entrée offerts sont à retirer au Secrétariat municipal, bâtiment administratif durant les heures de bureau. Renseignements complémentaires: 021 863 22 00.

Nouvelle liaison dès le 28 novembre 2011: Dizy-Cossonay/Ville-Gollion-Cossonay/Gare

Par
Claude-Alain Monnard

Lundi prochain, à 6h50, un bus de 14 places partira de Dizy pour sa première course à destination de Cossonay-Gare! Il s'agit d'une offre communale à l'essai sur 3 mois, gratuite au début pour les utilisateurs, effective quatre fois par jour du lundi au vendredi et qui se calcule sur les périodes scolaires.

Historique

L'idée est partie de l'observation que des communes ne disposaient pas de transports publics les reliant de manière assez directe à une gare, ce qui a des répercussions contraignantes pour un village. Des municipalités de Dizy, Gollion et Cossonay, par l'intermédiaire de G. Gaïlle, P-A. Pernoud, D. Rossi et G. Rime, ont donc planché sur la question. Après plusieurs mois de réflexion, le projet a pris forme: deux courses le matin et deux en fin d'après-midi.

Si l'idée «était dans l'air» depuis un certain temps, les contacts se sont renforcés dans le courant 2009 pour sa réalisation. *Nous n'osions pas trop franchir le pas» et pensions que cela coûterait trop cher!* précise Dominique Rossi. D'autre part, la question de savoir comment organiser ce projet n'a pas été simple à résoudre. *Enfinement, nous sommes partis sur cette solution car, à terme, nous aimerions disposer de subventions de l'Etat. Mais, nous devons prouver que cette demande est justifiée!* ajoute Georges Rime. Dans ce but, des statistiques du taux d'occupation devront être tenues puisque ce n'est que d'après ces critères de «rendement» que l'Office cantonal des transports peut entrer en matière.

Concrètement

Un horaire a été décidé (voir encadré). Il correspond globalement aux heures de pointe où les gens prennent le train dans le cadre de leur profession ou de leurs études. La tranche de midi reste en option «au cas où»... Il faut tenir compte des frais qui seront répartis de la manière



Gérard Gaïlle (syndic Dizy), Georges Rime (syndic Cossonay), Dominique Rossi (municipal Gollion) et Pierre-André Pernoud (syndic Gollion).

suivante: 2/5 pour Dizy, 2/5 pour Gollion et 1/5 pour Cossonay. Des employés communaux se succéderont au volant selon les mêmes proportions: pas besoin de permis spécial pour conduire ce bus. Précisons encore que, durant les vacances scolaires, le transport dont il est question n'aura pas lieu.

Enfin, des renseignements supplémentaires pourront être obtenus auprès du greffe municipal des trois communes.

Plus tard?

Certaines options futures ont également été discutées par les responsables. *Si le projet s'avère être un «flop», on se retire. Et s'il est positif, on n'aura pas de peine à trouver un transporteur officiel!* déclare Dominique Rossi. En cas de poursuite de l'exploitation de la ligne, il est question de la participation financière des utilisateurs qui paieront un abonnement directement à leur commune, selon une formule qu'on pourrait

qualifier d'*actionnariat!* précise Pierre-André Pernoud. L'idée d'ouvrir la ligne à d'autres communes est aussi évoquée, mais il s'agit de musique d'avenir encore vague et hypothétique. Le concret consiste dans le moment présent et les conclusions à tirer dans trois mois.

Retours et conclusions

J'en ai parlé au Conseil général et les gens ont applaudi! relève Gérard Gaïlle. À Gollion aussi, on se félicite de cette initiative. Au Conseil communal de Cossonay, cette question a été évoquée de manière positive lors de la dernière séance. Donc, globalement, les citoyens apprécient la démarche. Reste maintenant à voir les résultats «sur le terrain!» Les quatre initiateurs du projet souhaitent plein succès à la ligne, qu'elle devienne reconnue plus tard par les pouvoirs publics et qu'elle puisse contribuer ainsi à encourager les gens à délaisser leur véhicule pour se rendre à la gare. ■

Aller - Arrêts

Course	1	3	5	7
Dizy	06:50	07:25	16:34	17:34
Cossonay-Ville	06:59	07:30	16:40	17:40
Gollion	07:02	07:33	16:43	17:43
Cossonay, Gare	07:06	07:37	16:47	17:47
Cossonay	07:13	07:40	16:50	17:50
Lausanne	07:27	07:55	17:05	18:05
Cossonay	07:09		17:09	18:09
Yverdon	07:26		17:26	18:26

Retour - Arrêts

Lausanne	06:55	07:32	16:32	17:32
Cossonay	07:08	07:45	16:45	17:45
Yverdon	06:34	07:34	16:34	17:34
Cossonay	06:50	07:50	16:50	17:50
Course	2	4	6	8
Cossonay, Gare	07:11	07:53	16:53	17:53
Gollion	07:15	07:57	16:57	17:57
Cossonay-Ville	07:18	08:00	17:00	18:00
Dizy	07:24	08:10	17:10	18:10